

Assemblée Générale 28 mars 2018

Annexe 1 : Rapport Moral

Nous sommes réunis ce jour pour la deuxième assemblée générale ordinaire de l'association CLUB-ECEF, la première ayant eu lieu le 22 mars 2017 après juste un an d'existence de l'association.

Cette deuxième année de vie du CLUB-ECEF s'est déroulée en partie dans une longue période électorale au niveau national, élection présidentielle d'une part et élections législatives d'autre part.

Ce contexte n'a pas été propice, même au-delà de la période électorale stricto sensu, à une disponibilité d'écoute des collectivités territoriales, notamment les mairies, sur la thématique du CLUB-ECEF, à savoir une meilleure intégration par une plus grande reconnaissance réciproque entre l'Etat et chacun, quel que soit son patrimoine d'origine, de culture, de religion ou mode de pensée, tant que ce patrimoine ne s'oppose pas aux valeurs de la République française.

Nous l'avons constaté par notre envoi en octobre 2017 d'un courrier attirant l'attention des maires du Grand Paris (environ 140) sur les propositions du CLUB-ECEF relatifs aux rites citoyens pour lesquels les mairies sont souvent leaders. Nous n'avons eu que quelques retours de marque d'intérêt mais sans suite concrète.

Les résultats de ces élections, nouveau Président de la République, nouveau Gouvernement et donc nouveaux ministres, ont par contre conduit le CLUB-ECEF à constaté des signaux positifs au regard de la mission qu'il s'est donné et des travaux qu'il mène.

Ce fut le cas dès la nomination du premier gouvernement. Nous avons ainsi écrit dès mai 2017 au Ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, et au Ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, en soulignant la forte connexité entre la démarche suivie par le nouveau Président de la République et notre choix de rechercher les convergences entre les valeurs des religions et spiritualités et celles de la République avec la préoccupation de capitaliser sur ce qui rassemble plutôt que sur ce qui pourrait diviser. Pour ces courriers, Jean-Paul Delevoye, ancien Médiateur de la République et membre de notre Comité d'Orientation, nous avait autorisé à le mentionner comme un de nos référents.

Si nous n'avons pas eu de retour du Ministre de l'Intérieur, nous avons eu un retour immédiat du Ministre de l'Education Nationale qui nous a fait recevoir par un membre de son cabinet et des responsables de la DEGESCO. Ces contacts se poursuivent aujourd'hui avec l'espoir d'une formalisation de relations, coopérations ou apports, entre le CLUB-ECEF et le Ministère de l'Education Nationale.

Au regard de notre mission, de tels signaux positifs de la part du gouvernement sont toujours présents et renouvelés, c'est le cas par exemple :

- de la formalisation, en cours, d'échanges systématiques au plus haut niveau de l'Etat avec les hauts responsables des religions en France,
- de la création récente auprès du Ministère de l'Education du « Conseil des sages » chargé de la laïcité et de l'enseignement du fait religieux à l'école. Sa Présidente, Dominique Schnapper, était intervenue dans les cycles de conférences du C.L.U.B. de la LICRA Neuilly-La Défense que je présidais. Parmi ses membres on compte Ghaleb Bencheikh, membre de notre Comité d'Orientation.

Ils confortent nos espoirs de coopération dans le champ de l'éducation : DEGESCO, IESR, Conseil des sages.

Face au constat de grande convergence, résultat de notre analyse des valeurs des religions en regard des valeurs de la République, nous nous sommes interrogés sur les faits de civilisation en ce début de XXIème siècle comme des oppositions de comportements, allant jusqu'à des refus d'intégration, des exclusions et des actes criminels, prenant pour justification des bases religieuses s'appuyant sur des extraits de textes.

Nos réflexions nous ont conduit à se pencher sur les différentes étapes dans la construction des valeurs tant pour la République que pour chaque religion.

Il y a les textes fondateurs ou initiaux, écrits pour chacune des religions à un étape différente de l'humanité dans un contexte spécifique et, s'il existe des filiations entre les différentes religions, chacune nait d'un évènement ou d'une rupture. Ces textes sont inaliénables et ce pour l'éternité.

Dans la vie de la République et dans la vie de chacune des religions, avec l'évolution de l'humanité, de la société, il est nécessaire d'apporter au citoyen mais encore plus au citoyen croyant ce qui permet l'interprétation et l'application de ces textes dans le temps présent. Ce sont les textes qui éclairent : pour le

Judaïsme, on lit la Torah à travers le Talmud ; pour le Catholicisme, ce sont les textes de l'église notamment issus du Concile Vatican II et le catéchisme publié solennellement fin 1992 ; pour le Protestantisme, ce sont les synodes régionaux et nationaux qui décident de la formulation de la foi et des questions d'organisation ; pour l'Islam : on lit le Coran à travers la Sunna authentique, à laquelle il faut ajouter l'Ijtihâd qui se définit comme un effort d'interprétation juridique en cas d'absence, d'ambiguïté ou d'insuffisance de l'argumentaire scripturaire.

Ces historiques des textes sont essentiels. Les évolutions qu'ils apportent répondent généralement à celles de la société, et c'est dans ces divers cheminements que se créent compatibilité et partage de valeurs.

Cette approche est suffisamment fondamentale et essentielle dans la réflexion du CLUB-ECEF et dans ses résultats pour que le CLUB-ECEF ait décidé d'en faire le thème de son débat en décembre 2017 ainsi intitulé : « République française et religions : une même direction ». Le succès de ce débat, par l'importance de l'auditoire, près de 200 personnes, fréquentation jamais atteinte jusqu'à présent, par la qualité des interventions et de l'écoute, par le panel des intervenants, en très grande majorité membres du Comité d'Orientation du CLUB-ECEF, a montré l'intérêt et la pertinence de ce thème et plus globalement de la thématique choisie par le CLUB-ECEF.

De même nous avons décidé de faire de cette approche une part significative du prochain ouvrage à paraître via un éditeur extérieur, nous espérons mi 2018, sur le constat de convergence des valeurs en donnant à cet ouvrage le même titre que celui du débat. Cette partie en représentera à peu près la moitié, l'autre moitié étant consacrée à l'approche des compatibilités et convergences, elles-mêmes réparties en trois chapitres : Liberté, Egalité et Fraternité. Il nous revient avec cet ouvrage de faire partager ce constat par les acteurs du vivre ensemble mais aussi à le faire apparaître dans les médias qui à ce jour préfèrent se focaliser sur ce qui déchire que sur ce qui apaise et peut rapprocher.

L'échec de notre envoi de courriers aux maires en octobre 2017, ne nous a pas découragé de poursuivre dans notre volonté de produire un outil pour tous les acteurs du vivre ensemble, recueil de propositions d'actions pour la connaissance des compatibilités et convergences et leur partage, notamment à l'occasion des fêtes et rites républicains ou citoyens et des fêtes et rites religieux. Pour ces derniers, loin de nous l'idée d'intervenir dans la relation du croyant à Dieu et à la foi, ce que nous appelons le cru. Nos propositions portent sur la relation à l'homme, à la communauté, à la société dans laquelle vit cette communauté, voire à l'humanité : ce que nous appelons le vécu. C'est là où se traduit le cheminement de chaque religion dans une même direction avec la République.

Nous projetons la sortie de cet ouvrage fin 2018. Ce sera un outil pour le champ de l'éducation, pour le champ des collectivités territoriales, pour le champ des religions... sans oublier les médias. Nous pensons devoir l'éditer et le diffuser nous-mêmes vu sa caractéristique d'outil.

En parallèle, notre volonté est de passer aux actions concrètes, par application de ces propositions en intervenant comme soutien, conseil ou force de propositions au minimum dans deux de ces champs : l'éducation et les collectivités territoriales.

Ceci, notamment la sortie de ce deuxième ouvrage, sera consommateur de fonds. Ce ne sont pas les cotisations des adhérents qui répondront aux besoins mêmes si elles permettent le fonctionnement courant. A noter qu'en 2017, le CLUB-ECEF a pu financer le débat grâce à des dons des membres de son bureau et aussi au soutien logistique et en communication de la Mairie de Neuilly.

D'autres sources de financement nous sont nécessaires.

Nous avons adressé au dernier trimestre 2017 à la Mairie de Neuilly et à celle de Paris des demandes de subvention. La mairie de Neuilly nous a répondu positivement, le succès du débat a dû jouer pour ce résultat. Ce sera un premier apport pour l'ouvrage.

Il nous faut autre chose. Pour cela nous envisageons de faire une campagne de financement participatif.

Mais financement participatif, comme la recherche d'adhésions, nécessite d'être actif pour l'animation de notre réseau. C'est la raison de l'appel fait dans notre primo information sur cette assemblée générale à de nouvelles compétences en « community manager » et « web master » ainsi qu'en trésorier ou plutôt « finance manager », question actuellement sans réponse et donc toujours posée.

Le CLUB-ECEF après sa deuxième année d'existence est bien là, il est dans l'actualité, notamment celle soulignée par les orientations gouvernementales. Mais il se doit d'être dans la réalité par ses moyens.

* * *

CLUB-ECEF

Maison des Associations – 2bis rue du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine

Site : www.club-ecef.org